Document generated on 07/13/2025 2:38 p.m.

Québec français

Les mots de la langue courante en médecine

Suzelle Blais

Number 131, Fall 2003

URI: https://id.erudit.org/iderudit/55698ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Blais, S. (2003). Les mots de la langue courante en médecine. *Québec français*, (131), 104–106.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les mots de la langue courante en médecine

Rembrandt, *La leçon d'anatomie du professeur Tulp*, 1632.

PAR SUZELLE BLAIS

S'il est un sujet qui touche chacun d'entre nous, et au plus profond de notre être, c'est bien la santé. Notre première préoccupation est de savoir comment la conserver lorsque nous jouissons d'une bonne santé, et surtout comment la recouvrer lorsque des maladies graves ou bénignes viennent l'altérer. Devant la difficulté de consulter un médecin lorsqu'on vivait éloigné des grands centres, et avant l'arrivée de la médecine moderne, on avait appris, dans les familles, à reconnaître les différents maux qui s'attaquent au corps. On connaissait le nom des maladies et des affections les plus courantes et on savait comment soigner le mal ou, du moins, comment atténuer la douleur. Ces mots transmis de génération en génération appartiennent à la langue courante. Le langage de la médecine est donc composé de deux vocabulaires : l'un savant, qui puise ses origines dans les langues grecque et latine, est d'abord celui des médecins ; l'autre, issu du langage populaire, est celui des patients et de l'ensemble de la population. Certains auteurs qui ont étudié la langue médicale tels, entre autres, les médecins Édouard Brissaud et Pascal Bouché, ont compris la place importante que prennent, dans leur discipline, les mots et les expressions du profane (voir notes 10 et 16). Bien qu'aujourd'hui le malade tienne à connaître le nom savant de sa maladie, ainsi que celui des examens et des traitements qu'il aura à subir, les mots et les expressions issus de la langue générale n'en sont pas pour autant écartés. Nous nous intéresserons, dans notre propos, au vocabulaire qui relève du domaine de la dermatologie, cette partie de la médecine qui étudie et traite les maladies de la peau.

Un petit furoncle appelé grain d'orge

Les inflammations sur certaines parties du visage donnent lieu à des mots imagés. En l'occurrence, comment nomme-t-on en français québécois le petit furoncle ciliaire qui se forme sur le bord des paupières ? Si l'on est du Bas-Saint-Laurent, la réponse sera probablement *grain d'orge*. Cet emploi du mot est confirmé par une informatrice qui explique : « Un *grain d'orge*, c'est des espèces de petites tumeurs sur le bord de la paupière ». Une autre précise : « Les grains d'orge, ça c'est une inflammation de l'œil. C'est causé plutôt par un cil qui change de côté qui est comme à l'envers comme on dit[1] ». Si l'on vit ailleurs au Québec, le mot *orgueilleux* et sa variante phonétique *ordilleux* reviendront certainement souvent ; en effet, ces deux mots étaient connus partout au Québec lors d'enquêtes linguistiques effectuées dans les années 1970[2]. Enfin, probablement que l'appellation la plus connue sera *orgelet*, qui appartient à la fois à la langue courante et au vocabulaire savant de la médecine.

Les mots *orgelet*, *grain d'orge*, *orgueilleux* et sa variante phonétique *ordilleux* sont apparentés. En effet, le mot

orgelet est un dérivé d'orgeoul issu du bas latin hordeolus qui signifie « grain d'orge » ; ce petit furoncle est ainsi nommé parce qu'il a la taille et l'aspect d'un grain d'orge. Le syntagme grain d'orge est attesté dans cette acception depuis 1660 ; il était, en médecine, synonyme du mot orgelet[3]. En français général, le synonyme d'orgelet aujourd'hui est compère-loriot. Au XVIe siècle, le mot orgeoul, qui a donné orgelet, a produit également la forme orgueil. Quant au terme orgueilleux, il est attesté dès le XIVe siècle dans le sens de « furonculose » et prend celui d'« orgelet » au XVIe siècle. Les substantifs orgueil et orgueilleux, dans cette acception, ont figuré dans les dictionnaires jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Par exemple, dans son édition de 1798, le dictionnaire de l'Académie consigne encore orgueilleux. Enfin, il ne faut pas confondre ces deux termes d'origine latine avec les homographes orgueil et orgueilleux dans le sens de « fierté, vanité », d'origine francique.

Feu sauvage et feu volage

La fièvre qui accompagne certaines maladies et les rayons du soleil peuvent notamment causer des lésions aux lèvres. Ces boutons que la médecine nomme *herpès labial* portent dans la langue courante, en français québécois, le nom de *feu sauvage*. Une informatrice explique : « On peut avoir des gales dans la figure puis que ça soit des bobos. Après la bouche pareil ; des fois, il y en a qui ont des feux sauvages[4] ». C'est encore aujourd'hui le syntagme usuel : « En ce début d'été, alors que le soleil risque de réactiver le virus à l'origine du feu sauvage, voici un petit bilan de l'efficacité de certains produits sous ordonnance[5] ». *Feu sauvage* est connu également en Acadie[6]. Il est consigné dès 1611 dans Cotgrave où il désigne différents furoncles[7]. En France, il a été relevé dans quelques parlers ; c'est un apport notamment de la Touraine et du Maine. Dans le langage familier, en français général, l'expression usuelle est *bouton de fièvre* « vésicule d'herpès sur la lèvre[8] ».

Quant à *feu volage*, que certains commentateurs de la langue donnent comme synonyme de *feu sauvage*, il semble être sorti de l'usage en français général. D'après le dictionnaire Bescherelle de 1858, il s'appliquait surtout aux enfants : « Sorte d'éruption qui vient au visage et particulièrement aux lèvres, surtout chez les enfants[9] ». Les dictionnaires contemporains, tels *le Petit Robert* 1993 et *le Petit Larousse* de la même année, ne le consignent plus, alors que le *Trésor de la langue française* le donne avec la mention *vieux*.

L'Almanach du peuple, Beauchemin, 1941, p. 396.

Le feu des brûlures et des inflammations

En médecine, le mot *feu* relève métaphoriquement d'un des aspects de la combustion, c'est-à-dire une sensation de chaleur intense. On l'éprouve notamment dans les inflammations et les brûlures. Brissaud, dans son *Histoire des expressions populaires* [...], au chapitre intitulé « Les éruptions de sang [...] », écrit : « Nous arrivons aux inflammations proprement dites de la peau. Leur caractère le plus général consiste en une rougeur plus ou moins intense et plus ou moins étendue. Les plus superficielles et aussi les plus transitoires sont les "érythèmes", auxquels le peuple donne le nom générique de *feux*. Les plaques rouges des joues chez les enfants qui "mettent des dents" sont des *feux de dents*.

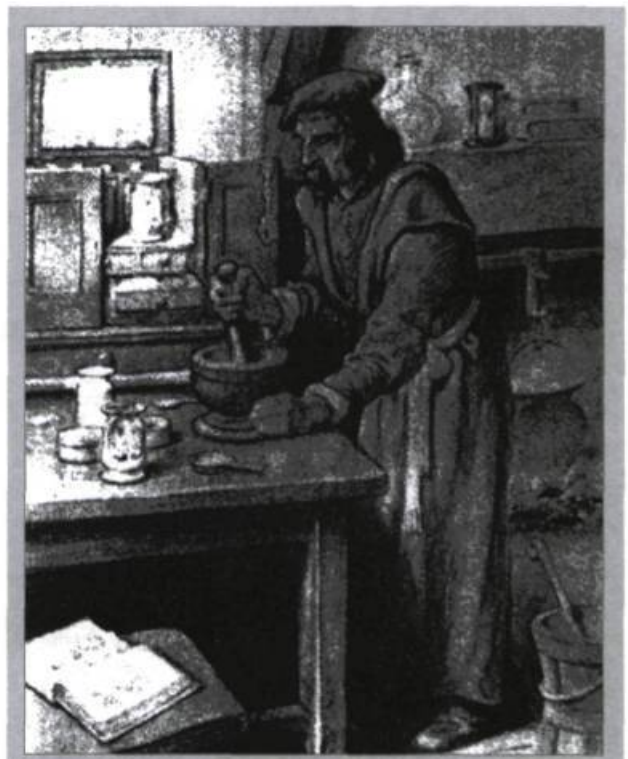

Louis Hébert, le premier colon de la Nouvelle-France, était apothicaire. *Cap-aux-Diamants*, n° 29, printemps 1992, p. 59.

De même l'érythème pudique (du visage ou d'ailleurs) avait reçu de nos aïeux le nom de *feu volage*[10] ». Anciennement, en français québécois, le mot *feu* était usuel pour décrire, entre autres, la douleur causée par une brûlure. Un informateur s'exprime ainsi : « Je sais qu'aujourd'hui ils ont quelque chose pour mettre sur les brûlures. Ôter le *feu* d'abord. Une brûlure, c'est douloureux. Tandis qu'ils ont de quoi qu'ils mettent, ça ôte la douleur, ça ôte le *feu* ; ça brûle plus. Puis ça empêche de clocher[11] ». Dans l'édition de 1727 de son dictionnaire, Furetière explique qu'« [o]n ôte le vin aux malades, de crainte de mettre le feu dans une playe, d'augmenter le feu de la fièvre[12] ». Ces quelques contextes nous permettent de mieux saisir la valeur sémantique de *feu* notamment dans *feu sauvage*. *Le Petit Robert* 1993 consigne encore quelques expressions comportant le mot *feu*, telles que le *feu de la fièvre*, *le feu lui monte au visage*, le *feu du rasoir* et *avoir les joues en feu*.

Les coups de soleil et la scarlatine font pleumer la peau

L'exposition prolongée au soleil peut, dans certains cas, causer de graves brûlures sur les parties du corps particulièrement sensibles aux rayons du soleil. C'est ce que l'on appelle *attraper une insolation* et plus couramment *attraper un coup de soleil*. Il s'ensuit généralement une desquamation de la peau qui se détache par petites lamelles, c'est-à-dire qu'elle *pleume*. Cependant, il n'y a pas que le soleil qui s'attaque à l'épiderme ; la desquamation peut, en effet, être consécutive à certaines maladies. Une informatrice précise à ce sujet : « Comme quelqu'un qui a une maladie contagieuse et puis ça pleume. Les fièvres scarlatines, ça pleume[13] ».

Cap-aux-diamants, n° 46, été 1996, p. 21.

Dans le sens de « peler, se desquamer », *pleumer* est le terme usuel en français québécois. Cette acception est connue des parlers normands où elle a été relevée dans l'exemple suivant : « Mon doigt a plumé[14] ». Il s'agit d'une extension sémantique du verbe *plumer* qui a de nombreux sens en français général et régional ainsi qu'en français québécois avec, au propre et au figuré, l'idée générale de « dépouiller de quelque chose ». Attesté depuis le XIIe siècle, le verbe *plumer* est un dérivé de *plume*, du latin *pluma*. La prononciation *pleumer* nous vient de France ; l'ouverture de *u* en *œ* qui touche un certain nombre de mots était largement répandue dans le parler parisien populaire au XVIIe siècle[15].

« Ainsi que vignerons qui ont es mains l'ampoule A force de bêcher »

Les mots *ampoule* et *cloche* (*cloque*) sont-ils synonymes ? Dans son ouvrage intitulé *Les mots de la médecine*, Pascal Bouché écrit à ce sujet : « *Cloque* s'emploie plus volontiers dans les brûlures, tandis qu'on réserve souvent le mot *ampoule* pour les *cloques* dues au frottement. En médecine, on parle pour l'une comme pour l'autre de *phlyctènes*[16] ». Les informations recueillies lors de nos enquêtes viennent corroborer cette distinction d'emploi : « Moi, j'en ai bien eu des ampoules avec le manche du petit râteau. Ça pleume ». Un autre informateur confirme : « Des ampoules, on se fait ça, par exemple, dans les mains, à bûcher ». Lorsqu'il s'agit de brûlure, c'est le mot *cloche* qui est utilisé : « Quelqu'un qui se brûle, ça fait des grosses cloches, des cloches d'eau[17] ».

Ampoule vient du latin *ampulla* ; il est attesté dans l'usage courant, au sens de « cloque, vésicule », depuis l'ancien français. C'est le sens que le poète Ronsard donne à ce mot lorsqu'il écrit au XVIe siècle : « Ainsi que vignerons qui ont es mains l'*ampoule* A force de bêcher[18] ».

Cloque : la forme picarde de cloche

Pour désigner les bulles cutanées remplies de sérosité, consécutives à une brûlure, le français connaît les mots *cloche* et *cloque*. La forme *cloche*, du latin *clocca*, fut usitée en français général pendant environ trois siècles, plus précisément de 1640 jusqu'au XXe siècle. C'est à partir de cette époque que la forme *cloque* s'impose dans l'usage. Le dictionnaire de l'Académie confirme ce changement lorsqu'il mentionne dans son édition de 1932 : « on dit plutôt aujourd'hui : cloque ». Ce dernier représente la forme picarde de *cloche*. Il est attesté dans le sens d' « ampoule » à partir de la fin du XIXe siècle[19]. En revanche, le français québécois a conservé la forme *cloche*, attestée aussi dans le syntagme *cloche d'eau*, ainsi que le dérivé *clocher* : « Aujourd'hui, je pense qu'ils ont certains remèdes qu'ils peuvent mettre sur une brûlure tout de suite après ; ça l'empêche de clocher[20] ».

Nous n'avons traité ici, il va sans dire, que d'une infime partie des mots qui se rapportent au vocabulaire de la médecine. Il s'agit d'un domaine très vaste et toujours d'actualité. Nous y reviendrons.

Notes

1 Informations recueillies lors d'enquêtes que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).

2 Gaston Dulong et Gaston Bergeron, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, vol. 8, 2219.

3 Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998, 3 vol.

4 Voir note 1.

5 *Le Soleil*, 22 juin 2003, p. B-8.

6 Yves Cormier, *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Éditions Fides, 1999, 442 p.

7 Randle Cotgrave, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, Adam Islip, 1611 ; réimpr. : Hildesheim-New York, Georg Olms Verlag, 1970.

8 *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, 2467 p.

9 Louis-Nicolas Bescherelle, *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 6e édition, Paris, Garnier, 1858, 2 vol.

10 Édouard Brissaud, *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*, Paris, G. Masson, 1892, p. 213.

11 Voir note 1.

12 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye, Pierre Husson et autres, 1727 ; réimpr. : Georg Olms Verlag, Hildesheim-New York, 1972, 4 vol.

13 Voir note 1.

14 Paul-Eugène Robin *et al.*, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Évreux, Imprimerie C. Hérissey, 1879-1882, 2 vol.

15 Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 96-97.

16 Pascal Bouché, *Les mots de la médecine*, Paris, Éditions Belin, 1994, p. 442.

17 Voir note 1.

18 Édouard Brissaud, *op. cit.*, p. 218.

19 Paul Imbs (dir.), puis Bernard Quemada (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol.

20 Voir note 1.